

**19<sup>ème</sup> édition du**  
**Tournoi Régional de Tennis de Table**  
*Homologation n° 374/2016-R*

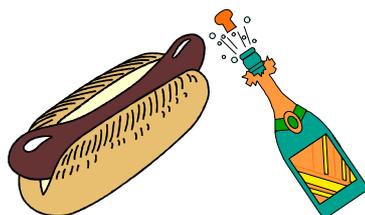
# **AUDUN-le-ROMAN**

**Gymnase Municipal R. Rousseau**  
**(Place Clémenceau)**



**Dimanche 27 Mai 2018**

**Barbecue – Sandwich – Buvette**



**REGLEMENT DU TOURNOI REGIONAL DE TENNIS DE TABLE**  
**D'AUDUN-LE-ROMAN (homologué par la F.F.T.T. sous le n° 374/2016-R)**

**Article 1** – L'A.S.T.T.A. organise le dimanche 27 Mai 2018, la 19ème édition de son tournoi régional, ouvert aux joueurs et joueuses licenciés F.F.T.T. de la région Grand Est (départements de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et Moselle, des Vosges, de l'Aube, des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin).

**Article 2** - Le tournoi se déroulera sur 16 tables au gymnase René ROUSSEAU (face à la gendarmerie) de AUDUN-LE-ROMAN, Place Clémenceau (Téléphone : 03-82-21-69-63).

**Article 3** - Il comportera les tableaux suivants :

**Dimanche 27 Mai**

**Pointage à partir de 8 heures 00**

Tableau	Points	Prix	Début
A	Moins de 600 points	5 €	08 h 30
B	Moins de 800 points	5 €	10 h 00
C	Moins de 1000 points	5 €	11 h 30
D	Moins de 1200 points	5 €	08 h 30
E	Moins de 1400 points	5 €	10 h 00
F	Moins de 1600 points	5 €	11 h 30
G	Moins de 1900 points	6 €	12 h 30
H	TC	6 €	13 h 30
I	Dames TC	5 €	12 h 00
J	Doubles 2800 points maximum	8€	14 h 00

- ❖ Seront pris en compte les points officiels de janvier 2018
- ❖ Preuve de licenciation avec **Certificat médical présenté, sans quoi le joueur ne sera pas autorisé à participer au tournoi.**
- ❖ Tous les tableaux sont ouverts aux dames

**Article 4** - Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans 2 tableaux simple ne commençant pas à la même heure, plus le tableau double.

**Le club se réserve le droit d'annuler un tableau en fonction des inscriptions.**

**Article 5** - Les poussins ne peuvent pas participer aux tableaux seniors.

**Article 6** - Le tournoi est régi par le règlement FFTT.

Tous les tableaux se disputeront par poule de 3 ou 4 joueurs.

**Les deux premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tour suivant qui se fera par élimination directe.**

Toutes les rencontres se disputeront en trois manches gagnantes.

**Article 7** - L'arbitrage se fera par un joueur de la poule. Dans le tableau final, le perdant arbitrerait la partie suivante. Pour le premier tour du tableau final, les arbitres seront désignés par le juge arbitre.

**Article 8** - La tenue sportive est de rigueur.

**Article 9** - Les balles (blanches) agréées seront fournies par le club organisateur.

**Article 10** - Le tournoi se déroulera sans interruption. Un bar casse-croûte sera à la disposition des joueurs et joueuses.

**Article 11** - Le juge arbitre sera  
M. LEONI Philippe  
54 Grande rue  
55300 TROYON  
06 08 07 50 50

Assisté de Christophe BONNERAVE. Leurs décisions seront sans appel.

**Article 12** - Le tirage au sort aura lieu le vendredi 25 Mai 2018 à l'espace sportif, rue Mathieu, à 20 heures 00.

**Article 13** - Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident.

**Article 14** - Les engagements seront à faire parvenir pour le vendredi 25 Mai 2018 au plus tard à :

Par téléphone :

Anthony Jean

☎: 06 07 50 37 94

ou par e-mail :

Soit ✉ [anthony.jean55@orange.fr](mailto:anthony.jean55@orange.fr)

Soit ✉ [gregory.modesse@orange.fr](mailto:gregory.modesse@orange.fr)

Un e-mail de confirmation vous sera envoyé pour toute inscription par e-mail.

**Article 15** - L'accès de l'aire de jeux est strictement réservé aux compétiteurs et organisateurs.

**Article 16** - Tableau de doubles (J) : les doubles seront positionnés dans un tableau à élimination directe par tirage au sort intégral.

Pour éviter de trop grosses différences de niveau dès les premiers tours, les huit paires ayant le plus grand total de points intégreront le tableau final:

- en 1/8e de finale pour les doubles classés de 5 à 8 en fonction de leur total de points

- en 1/4 de finale pour les doubles classés de 1 à 4 en fonction de leur total de points.

**Article 17** - La participation au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement.

## RECOMPENSES

	DOTATIONS	Vainqueur	Finaliste	3 ème
A	Moins de 600 points	Bons d'achat (20 €)	Bons d'achat (10 €)	COUPE + LOT
B	Moins de 800 points	Bons d'achat (30 €)	Bons d'achat (20 €)	Bons d'achat (10 €)
C	Moins de 1000 points	30 €	15 €	Bons d'achat (10 €)
D	Moins de 1200 points	40 €	20 €	Bons d'achat (15 €)
E	Moins de 1400 points	50 €	25 €	Bons d'achat (15 €)
F	Moins de 1600 points	60 €	30 €	Bons d'achat (20 €)
G	Moins de 1900 points	80 €	40 €	20 €
H	TC	100 €	60 €	30 €
I	Dames TC	Bons d'achat (40 €)	Bons d'achat (20 €)	Bons d'achat (10 €)
J	Doubles 2800 points maximum	Bons d'achat (40 €)	Bons d'achat (20 €)	COUPE + LOT